

LES FONCTIONS D'UNE MAISON (cours)

Les sous-éléments d'une maison assurent les fonctions de service suivantes :

- **Murs porteurs** : Soutenir les étages et la charpente, protection du regard des autres, protection des biens et des personnes, isolation thermique/phonique, protection des intempéries, solidité, représentation. Peuvent être faits de deux manières différentes : Par empilements de parpaings, briques, pierres etc ou par une ossature remplie (ex : torchis + bois, acier + béton)
- **Charpente** : Sert à la solidité et à la stabilité de l'édifice. Elle est tenue par les murs porteurs. Elle reprend les charges verticales et surcharges climatiques (neiges etc..) et elle définit le volume du grenier. Elle varie en fonction de la couverture. Faite de bois, métal etc.
- **Fondations** : Servent de base à la construction. Souvent faites en béton armé. Répartie les pressions/charges sur le sol.
- **Les ouvrants** : (différent des ouvertures) Font communiquer deux espaces auparavant séparés en actionnant un élément mobile, protection des personnes et des biens, confort, protection des intempéries (Portail : Protection des biens.)

- **Dalle** : La dalle est faite en béton armé, elle sert de plancher intérieur et extérieur, isole de l'humidité venant du sol, elle repose sur la terre ou des murs de soubassement. Elle répartie les pressions sur le sol.
- **Couverture** : Protège des intempéries (pluies, poussières, neige poudreuse, etc). Elle doit aussi résister aux contraintes mécaniques des vents violents (pression et arrachement). Elle fait partie du gros œuvre. Considérée comme la cinquième façade du bâtiment, elle apporte aussi son cachet et contribue à l'esthétique de l'habitation.
- **Plafond** : Surface horizontale qui constitue la partie supérieure d'une pièce ou de tout lieu couvert. Sépare la charpente de la zone habitable. Il peut être fait de plâtre, de menuiserie, de matière thermoplastique ou de divers autres matériaux.
- **Soubassement** : Partie inférieure des murs d'une construction reposant sur les fondations d'un édifice et qui surélève celle-ci au niveau du sol.